



La Région et l'ANR signent un accord de coopération pour conforter l'excellence de la recherche normande

Hervé Morin, Président de la Région Normandie, et Thierry Damerval, Président-directeur général de l'Agence nationale de la recherche (ANR), ont signé, ce jour, à l'hôtel de Région à Rouen, un accord de coopération pour conforter l'excellence de la recherche normande et favoriser son rayonnement à l'échelle nationale et internationale, en présence de Françoise Guégot, Vice-présidente chargée de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

« Je me réjouis de la signature de cet accord de coopération avec l'Agence nationale de la recherche. Ce partenariat s'inscrit dans la volonté de la Région d'innover dans sa façon d'accompagner les acteurs de la recherche et de l'enseignement supérieur et du territoire. Avec un budget annuel de 50 millions d'euros, la Région place en effet la recherche normande au cœur de sa " politique d'attractivité " et souhaite accroître son rayonnement à l'échelle nationale et internationale » a déclaré Hervé Morin, Président de la Région Normandie.

« Je suis particulièrement heureux de ce 1^{er} accord de coopération avec la Région Normandie qui s'inscrit pleinement dans les missions de l'agence. Il permettra de renforcer nos interactions avec les établissements d'enseignement supérieur et de recherche et les acteurs de la région. Avec la Région Normandie, notre objectif commun est de proposer aux laboratoires une offre de financement plus lisible et coordonnée » déclare Thierry Damerval, Président-directeur général de l'ANR.

Une meilleure articulation des dispositifs de financement

Dans le cadre de ce partenariat, l'ANR et la Région mèneront une réflexion afin de mieux articuler leurs différents outils de financement et simplifier ainsi l'offre auprès des communautés scientifiques et acteurs de la recherche sur le territoire.

La coopération entre l'ANR et la Région Normandie est l'opportunité d'une plus grande synergie du système public de recherche et d'en accroître l'impact sur le monde socio-économique.

Il s'agit de constituer un modèle expérimental de financement de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (ESRI) associé aux différentes ressources Etat / Région / Europe.

Identifier les domaines scientifiques stratégiques en Normandie

Dans le cadre de cette coopération entre l'ANR et la Région des travaux communs d'évaluation permettront d'identifier les domaines scientifiques stratégiques en Normandie pour les années à venir, en interaction avec l'ensemble des acteurs régionaux de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, en vue notamment de l'élaboration des prochaines stratégies régionales en faveur de la recherche normande.

Dès 2020, la Région devra également définir, sur cette base, les domaines sur lesquels elle souhaite investir pour la période 2021-2027 en matière de recherche et d'innovation, particulièrement pour les fonds européens FEDER.

L'ANR sera aussi consultée pour l'élaboration de la future stratégie régionale pour la recherche et l'innovation (SRESRI).

L'agence mettra à disposition les données et référentiels pertinents pour la réflexion normande, et co-construira des indicateurs de suivi permettant par exemple de réaliser une cartographie et des études d'impact des projets financés sur le territoire.

Un accompagnement de l'ANR pour l'expertise des projets de recherche soutenus par la Région

L'ANR, par son expertise, accompagnera la Région Normandie dans l'évaluation et la sélection des projets de recherche qu'elle soutient.

Elle concourra également à identifier, parmi les projets soutenus, des ruptures technologiques potentielles pour favoriser le passage de la recherche à l'innovation et le transfert de technologie.

Cette collaboration permettra aussi le partage d'information sur le suivi des projets pour réaliser une cartographie et des études d'impact des projets financés sur le territoire.

A propos de l'ANR :

L'Agence nationale de la recherche (ANR) est l'agence de financement de la recherche sur projets en France. Etablissement public placé sous la tutelle du ministère chargé de la Recherche, l'Agence agit au service des communautés scientifiques et des acteurs de la recherche. Elle a pour mission de financer et de promouvoir le développement des recherches fondamentales et finalisées, l'innovation technique et le transfert de technologies, ainsi que les partenariats entre équipes de recherche des secteurs public et privé tant sur le plan national, européen qu'international. L'ANR est aussi le principal opérateur des programmes d'investissements d'avenir (PIA 1, 2 et 3), dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche pour lesquels elle assure la sélection, le financement et le suivi des projets couvrant notamment les actions d'initiatives d'excellence, les infrastructures de recherche et le soutien aux progrès et à la valorisation de la recherche. L'ANR est certifiée ISO 9001 pour l'ensemble de ses processus liés à la « sélection des projets ».

www.anr.fr

Contacts presse :

Région Normandie :
Charlotte Chanteloup
02 31 06 98 96 - 06 42 08 11 68
charlotte.chanteloup@normandie.fr

Agence Nationale de la Recherche :
Katel Le Floc'h
01 78 09 80 70 -
contactpresse@agencerecherche.fr